

Contribution sur l'axe « LA TRANSITION ECOLOGIQUE »

La transition écologique en Aveyron, territoire à énergie positive



(organisateurs de ce débat public)

Garant du débat : Bruno VEDRINE (garant CNDP)

Nombre de participants : environ 100

EAU

Témoignage référent : Mickael Picaud - Spéléologue

Sensibilité du problème de l'eau en zone karstique, dominante en Aveyron, illustrée par l'exemple des bassins de rétention longeant l'autoroute A75 (autoroute d'Etat) dans sa traversée du département :

- Constat que ces 41 bassins ont été pour la plupart mal conçus et/ou mal réalisés, avec en aval aucun contrôle d'efficacité réalisé par les services de l'Etat.
- Ils illustrent l'absence de prise en compte d'une véritable politique de prévention.
- En découle un « stockage » de polluants issus de l'usage intensif de cette autoroute. Demande a été faite à l'Etat pour une réfection complète, un seul a été refait à ce jour.
- A savoir qu'un sol karstique, de par sa nature, une fois pollué, ne se dépollue pas

ENJEU MAJEUR**Interventions de participants sur d'autres situations sensibles :**

- Sur le territoire de la commune de **St Victor et Melvieu** où doit être implanté un super transformateur (sol karstique), il va y avoir un décaissement de 12 m, en proximité de plusieurs sources d'eau potable, pour l'installation industrielle de ce transformateur, potentiellement source de pollution des sols.
- Sur la commune de **Creissels**, zone karstique, aucune information des habitants sur la pollution de sols, notamment liée aux bassins de rétention de l'A75, alors qu'un taux d'hydrocarbure supérieur à la potabilité de l'eau est constaté (source data-pesticides.fr) à la station.
- Sur la commune de **Salles la Source**, sols karstiques, un projet d'extension de 30ha d'une carrière est en instruction, avec un risque fort et avéré de pollution d'un réseau hydraulique souterrain, alimentant un cours d'eau (le Créneau)
- Problème général d'information des populations. Des avis favorables de l'ARS sur la potabilité figurent sur les factures d'eau, alors que les analyses démontrent des pollutions au-delà des normes.
- Apparition puis banalisation des algues vertes et brunes sur la rivière Tarn, à cause des excès de phosphore. Irréversible.
- Les pouvoirs publics n'acceptent pas de reconnaître l'existence d'une pollution du Tarn créée par les rejets d'eaux blanches de la Laiterie de Roquefort au Masegros (48), aggravée par les pompages par conduite forcée à la hauteur des Vignes.

- **Réfection, et mise aux normes urgente avec contrôle de tous les bassins de rétentions liés à l'A75, pour éviter tous risques de pollution irréversible des sols karstique. Demande d'un agenda. Mise à contribution d'Eiffage dans le cadre de sa concession largement bénéficiaire sur le viaduc de Millau.**
- **Des expertises officielles sur les situations sensibles présentées par des participants.**

**USAGE DES TERRES
ET
ANTHROPISATION
CROISSANTE**

Témoins référents :

Bernard RICAU - ornithologue

Description, sur un domaine privé au Cros (34) sur le Larzac, d'un projet de parc photovoltaïque de 397 ha (opérateur : société ARKOLIA), auquel serait couplée une usine de méthanation. A la clé, un chantage financier avec une promesse de 1, 6 m€ de retombées pour l'intercommunalité 'Lodévois et Larzac'. Tout ceci en proximité de sites classés : Patrimoine mondial de l'UNESCO Causses et Cévennes, zone NATURA 2000, Grand site de France (Navacelles). Autant de bétonnage et de confiscation de terres agricoles, « un projet sans utilité pour le territoire ».

Danièle MERANDON - Elue^{1^{ère}} adjointe à St Victor et Melvieu

Description du projet de super-transformateur de St Victor-et-Melvieu, placé en position d'échangeur sur l'autoroute de l'électricité nord/sud Europe, au détriment de terres agricoles AOC qui seraient transformées en zone industrielle électrique, avec 0 emploi à la clé en local. Ce projet jouerait un rôle d'aspirateur à projets éoliens ou photovoltaïques, avec un impact renforcé sur la disparition de terres agricoles.

Rappel : en France 7 500 éoliennes produisent 5 % de l'électricité (intermittente), il en faudrait 250 000 pour atteindre les objectifs de la loi de transition : impensable.

Jean MARTY - Agriculteur retraité

Description d'un assèchement définitif d'une zone humide à Arques sur le Lévezou pour les besoins d'un chantier éolien (2018), en contravention avec les prescriptions de l'arrêté préfectoral. C'est vrai qu'autrefois, dans les périodes de recherche de productivité, l'agriculture s'est peu souciée des zones humides, mais aujourd'hui ça a changé. Constat d'un « 2 poids 2 mesures » sur les contraintes liées aux zones humides, avec des contraintes plus fortes sur l'agriculture que sur les implantations éoliennes : au nom de quoi ? Aujourd'hui, il faut sauver la tourbière de Galan proche d'Arques et vieille de 5000 ans, menacée par le chantier éolien de Ségur.

Interventions:

- Les élus ont-ils pris leurs responsabilités sur ces différents dossiers, en interpellant les services de l'Etat ?
- Tous les 7 ans, il est artificialisé l'équivalent d'un département.
- L'artificialisations des terres conduit à des aberrations : nous sommes producteurs d'agneaux, mais on en importe de Nouvelle Zélande, avec des impacts « anti-environnementaux ».
- Les terres agricoles sont faites pour nourrir les hommes, pas pour nourrir des éoliennes ou du photovoltaïque. Mais l'argent facile promis aux agriculteurs a des effets pervers, entre disparition de terres et prix des productions tirés vers le bas.
- Rappel des alertes des climatologues sur le dérèglement : + 1°C sur 30 ans constaté sur le Parc des Grands Causses selon son Directeur.
(discussion sur le sens de ce chiffre)

- **Avoir l'information sur les projets beaucoup plus en amont.**
- **Respecter les obligations contenues dans la convention d'Aarhus (*droit du public à participer à la décision en matière environnementale*) et dans la Charte de l'Environnement inscrite dans la Constitution (*les politiques publiques doivent concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social*).**
- **Réaliser des études d'impact complètes et équitables, qu'elles concernent l'activité agricole ou d'autres projets tels que des EnR (éolien, photovoltaïque, méthanation, méthanisation à grand échelle).**
- **Faire respecter les prescriptions.**
- **Prendre en compte, comme alternatives ou compléments aux propositions et constats ci-contre, d'options nouvelles :**
 - ✓ **renoncer à la croissance à tout prix**
 - ✓ **relocaliser les productions, agricoles notamment**
 - ✓ **développer les circuits courts, et renoncer ainsi aux transports inutiles.**
- **Baisser à 150 m€ le seuil actuel de 300 m€ nécessitant un débat public complet pour tous projets situés dans des zones à faible densité, en particulier en milieu rural.**

**SE REAPPROPRIER
LA
TRANSITION
ECOLOGIQUE**

Intervenant référent :

Bruno Ladsous - dirigeant d'entreprises retraité

Présentation du projet REPOSTA :

En réponse au projet REPOS de la Région Occitanie pour une Région à Energie POSitive, le Collectif associatif régional TNE (Toutes Nos Energies) a proposé un programme alternatif REPOSTA(document en annexe). Celui-ci reprend toutes les solutions techniques et leurs objectifs, mais **avec la volonté supplémentaire d'un Mix énergétique plus respectueux du territoire et de ses habitants.**

Ce scénario démontre un coût/ habitant bien moindre (REPOS - 1 850€/ménage/an – REPOSTA - 730€/ménage/an), et des objectifs atteints avec une efficacité supérieure.

L'Aveyron, territoire déjà à énergie positive :

A partir de chiffres non contestables, fournis par les organismes officiels, il est démontré que le département a un productible EnR (7 512 GWh) qui correspond au double de sa consommation attendue en 2050 (3 488 GWh). D'ores et déjà il produit plus d'EnR qu'il ne consomme d'énergies. Au-delà de l'autosuffisance, l'effort de solidarité, la contribution à l'effort national est plus que significatif et doit être reconnu pour préserver les équilibres du territoire et ses autres perspectives de développement. L'Aveyron a beaucoup souffert y compris au plan humain avec les barrages puis plus récemment avec l'anarchie éolienne.

L'Aveyron, département à bilan énergétique positif, a donc le droit de choisir des énergies plus adaptées à son environnement et à son attractivité.

Interventions:

- Appel aux comportements et responsabilités personnelles.
- Respect de mesures de « bon sens », pour éviter les surconsommations en énergie des Data Center, avec des purges régulières des boîtes mails par exemple
- Application effective de textes existants, et sanctions financières si besoin en cas de non-respect : extinction ou réduction sur l'éclairage public, l'éclairage des bureaux, des bâtiments publics, des commerces, des parkings.
- Attention aux solutions de microcentrales hydroélectriques, avec les risques sur la biodiversité compte tenu du réchauffement de l'eau.
- Logique absurde des compensations avec les Crédits carbone, véritables passe-droit au profit des financiers qui sont derrière les projets EnR.
- Poids du lobby nucléaire pour passer au développement du véhicule électrique et développer la consommation en électricité.
- Absence regrettable des élus : auraient-ils peur de la vérité sur les chiffres ? Pourquoi ne viennent-ils pas écouter les citoyens ?

- **Décider un moratoire sur tous nouveaux projets éoliens en Aveyron.**
- **Interdire le mitage éolien et la saturation des paysages.**
- **Mise en place (enfin) d'une Autorité Environnementale réellement indépendante (dernière version retoquée).**
- **Mettre fin au tarif de rachat d'électricité bonifié et procéder par appel d'offres pour tout projet dès la première éolienne. (aujourd'hui, les projets inférieurs ou égaux à 6 mâts bénéficient du tarif bonifié).**
- **Renforcer l'information sur les projets, avec une information du public dès le dépôt du projet pour laisser la réflexion des populations concernées se faire autour des enjeux du projet.**
- **Mener des études d'impact réellement approfondies, et décider que les Bureaux d'études sollicités sur des projets ENR ne soient plus choisis par les promoteurs, mais par l'Autorité Environnementale pour éviter collusion et suspicion.**
- **Prévoir des sanctions financières sur le mode « pollueur/payeur » pour tous les acteurs dans la chaîne de responsabilité des projets, du bureau d'études au promoteur, en cas de non-respect des engagements, ou d'écart entre études préalables et constats.**
- **Créer un délégué ou médiateur départemental sur l'environnement.**
- **Créer un collectif au niveau national.**
- **Encourager l'isolation thermique des logements, créatrice d'emploi local.**

La contribution écrite suivante a été apportée, à l'issue du débat, par l'association « Plateau survolté » (St Victor-et-Melviu)

Proposition de l'Association Plateau Survolté (Saint-Victor – 12400- St Affrique) - Mars2019

Contribution au problème posé par les implantations des parcs éoliens dans les paysages français et proposition de solution et d'alternative pour une sortie du nucléaire en y substituant les énergies renouvelables localement et en changeant la stratégie actuelle de transport d'électricité sur un réseau de transport d'électricité centralisé pour une nouvelle stratégie qui consiste en une circulation des productions à partir des E.R. sur des boucles (réseaux secondaires) de lignes basses et moyennes tension , déjà implantées pour la plupart.

Propositions faites à partir du livre : L'autonomie énergétique de Herman Scheer (député allemand, prix Nobel alternatif, instigateur des Energies renouvelables en Allemagne), et de l'exposé de Bernard Laponche(Global Chance), rédigé conjointement avec Michel Labrousse (Cabinet Explicit), et Gérard Magin(Energie-Cités), lors d'une intervention aux Assises Nationales de l'Energie.

D'abord, il faut que l'énergie soit gérée localement pour répondre précisément aux réels besoins locaux, c'est ainsi qu'on arrivera à une maîtrise de la consommation et que l'on pourra enfin espérer une réduction de la demande énergétique. L'architecture centralisée du réseau est le résultat historique de l'éloignement des zones de production des zones de consommation. Le rendement des E.R n'est performant que si elles sont consommées sur place.

- A. **Il faut décentraliser. Pour décentraliser, il faut sortir des pattes du secteur énergétique traditionnel** dans lequel sont imbriqués à la fois l'état et à la fois les intérêts privés de multinationales, au service de la finance, tributaire d'actionnaires, dont la puissance ne cesse de s'accroître et qui souffle ses lois aux gouvernements. **Il faut revenir à des systèmes énergétiques qui soient à la fois plus proches et plus gouvernables si on veut un système énergétique fondé sur une politique de la demande et non sur du toujours plus pour toujours plus de profits.**
- B. **Il faut que les moyens de productions soient implantés sur un territoire afin de répondre à un besoin local** et non comme actuellement où il n'y a aucun lien avec les consommations.
- C. **Il faut que cessent les incitations financières par le rachat des Kw, qu'elles soient remplacées par des subventions à des projets locaux de production à partir des E.R. et à des solutions économisant l'énergie.** (Ex : méthanisation et cogénération, solaire thermique, quelques éoliennes pour une utilité programmée, éco lotissements et maisons passives)

Mais des associations représentant des habitants peinent à faire entendre leur voix face à un secteur énergétique si puissant. Chez EDF, la croyance en un réseau centralisé est fortement ancrée, transporter de l'énergie recueillie à travers tout le pays sur des centaines de kilomètres et plus loin encore, leur semble la solution la plus « normale » !

Cela s'accompagne pourtant de pertes d'énergie du système électrique sous forme de chaleur rejetée dans l'air ou l'eau non négligeables (76 millions de tonnes d'équivalent pétrole par an ce qui correspond à la consommation totale du tertiaire et du résidentiel) c'est la vision via une économie libérale, qui ne sait qu'aligner des chiffres, et a oublié que les ressources étaient issues d'un milieu naturel, vivant, à la recherche d'un perpétuel équilibre, rien n'est anodin, on ne peut revenir en arrière, piocher dans les ressources de la terre sans compter, a un impact sur celle ci, l'économie ne veut pas tenir compte des lois de la physique, de la biologie ,et les gaspiller est désormais dépassée. L'économie doit être une économie au sein d'une biosphère (on ne doit pas être en lutte contre la nature mais travailler avec elle, s'inspirer d'elle).

Il va s'agir de gérer au mieux ce qu'il reste, préparer l'avenir pour ceux qui vont venir après nous.(économiser, c'est à dire installer la fin du gaspillage, récupérer des gisements d'énergie égarée dans l'éclairage public par exemple, éviter les pertes d'énergie dues au transport sur les longues distances).

La solution : il faut revenir à des systèmes énergétiques qui soient à la fois plus proches et gérés par du collectif.

La France est actuellement en surcapacité énergétique, notre département de l'Aveyron est deuxième producteur à partir de l'hydraulique et répond à la demande énergétique au delà de Midi-Pyrénées ce qui veut dire que l'éolien qui s'installe en Aveyron, dans le Tarn, dans l'Hérault, dans l'Aude, est un excédent d'énergie. Et c'est effectivement ainsi qu'il est traité, le projet de transformateur 400 000V à St Victor ainsi que tous les autres transformateurs de 2 hectares qui lui sont liés et qui vont bientôt émerger de terre un peu partout en Aveyron , **n' ont d'autre fonction que de permettre d'absorber à la fois la production actuelle (essentiellement hydraulique ici, nucléaire ailleurs en France) et à la fois la production à venir des parcs éoliens toujours plus nombreux , pour ensuite l'évacuer vers les pays voisins car la région n'en a pas l'utilité.**

Quant à ceux qui espèrent que ces parcs vont permettre de suppléer peu à peu aux centrales nucléaires, disons qu'avant de produire plus, la priorité c'est de mettre un frein à la consommation et même de la réduire.

RTE investit tout de même un milliard pour adapter le réseau à ce supplément d'énergie (*répercuté sur les distributeurs puis sur les consommateurs*). **Agrandir le réseau cela veut dire pouvoir accueillir sur celui-ci à la fois la production des EnR et à la fois celle issue du nucléaire.** Alors comprenez bien qu'il ne sera plus question de baisser la demande, plus question de fermer quelques centrales, il s'agira d'amortir les investissements, ce sera l'excuse toute trouvée. Et afin d'amortir cette expansion du réseau, Il faudra produire plus afin de vendre aux pays voisins en exportant l'électricité produit.

Si on veut réellement réduire le CO2, si on veut réellement ne plus dépendre des ressources fossiles, si on veut répondre aux objectifs d'énergie renouvelable dans notre consommation, **si on veut que les EnR se substituent au nucléaire, il faut faire en sorte que diminue la demande (priorité aux économies) (avec des aides financières et de la pédagogie, exemple le solaire thermique qui se substitue au cumulus électrique, des solutions comme celle-ci il y en a beaucoup qui permettent des économies.)** Ensuite en parallèle de ces solutions, de cette politique pour récupérer des mégawatts égarés dans de mauvais usages de l'électricité, il faut répondre , aux besoins locaux par une solution locale, adaptée et en utilisant les ressources locales(*ex : méthanisation à partir de petit lait, le gaz produit est brûlé en cogénération, pour produire de la chaleur et de l'électricité, micro turbines, petit éolien , photovoltaïques sur les toits*) , **que les E.R s'implante localement pour une distribution au plus proche, sans voyager sur le réseau central, remplaçant peu à peu la consommation électrique par de l'énergie produite sur place afin qu'il y ait moins de transport de mégawatts sur le réseau centralisé.**

Un groupe d'experts indépendants (Global Chance) recommande cette architecture nouvelle décentralisée pour l'intégration des énergies renouvelables et pour une moindre vulnérabilité: des lignes moins sujettes aux accidents lors de tempêtes. Si panne il y a, cela reste localisé, réparations plus rapides et plus faciles. Le reste du réseau n'est pas affecté, comme cela s'est produit en 99 et en 2006, une panne en Allemagne s'est répercutée sur les réseaux des autres pays européens tel un gigantesque jeu de dominos.

La différence avec l'architecture classique du réseau qui est un système centralisé, c'est que ce seront des systèmes décentralisés intégrant des productions locales sur des réseaux locaux, petits et moyens réseaux communales départemental ou régionaux. Les parcs éoliens, c'est tout le contraire de la décentralisation, c'est comme le nucléaire, c'est de la concentration de production d'énergie sur un petit territoire, exigeant une expansion du réseau puisque saturé par la concentration énergétique sur de petits territoires.

Il s'agira de répartir une grande diversité de moyens de production d'énergie à partir des E.R sur tout le territoire de manière à répondre à la demande locale. **Ces productions circuleront sur les boucles de lignes basse et moyennes tension du réseau** (en partie déjà existantes). Ces réseaux en quelque sorte secondaires seraient néanmoins reliés au réseau actuel sur lequel seraient réinjectés les surplus de productions locales, il y aurait comme un essaimage permanent issu des multiples unités de productions disséminées. La demande sur le réseau central diminuerait au fur et à mesure que se mettrait en place l'efficacité énergétique, les maisons passives ; les villes en transition, etc. et les EnR. utilisant les ressources locales.

Conclusion : la demande au réseau central tarissant (et c'est sur ce réseau que circule l'énergie issue du nucléaire,) d'autant diminuerait le transport d'électricité provenant du nucléaire.

Peu à peu s'éteindrait la demande et les lignes THT nécessaires aux transports lointains pourraient diminuer, surtout il ne serait plus nécessaire d'en construire de nouvelles, voilà qui répondrait bien au problème de l'impact sanitaire posé par les diverses associations luttant contre les lignes THT et les nouvelles constructions de transformateurs de 10 hectares. **On assisterait alors véritablement à une substitution de la production nucléaire par les E.R locales.**

Ce qui ne ferait pas du tout l'affaire de certaines entreprises privées, certains investisseurs etc., etc..qui ont tout intérêt à conserver ce système centralisé. RTE est dans la même logique de monopole en tant que gestionnaire du réseau, utilisant sa mission de service public pour mettre en place son commerce de certificats de garanties d'origine des énergies, via leur interface sur le net , RTE aide à la concrétisation de la mise en place des Bourses de l'Énergie à destination des traders : Ceux-ci s'inscrivent auprès de RTE pour les échanges de capacité d'énergie. , Sur le site de RTE gestionnaire, ils peuvent voir d'heures en heures les flux des différentes énergies, comparer avec les années précédentes, etc, etc, bientôt aussi la météo afin de mieux spéculer . Ces traders régulent le marché de l'énergie sur des plateformes boursières dédiées à l'énergie, là aussi, on peut craindre le pire. Car effectivement ces sociétés telles EDF. Société anonyme et RTE société anonyme elle aussi, voit d'abord leurs intérêts avant leur mission de service public. Intérêts qui sont le profit avant tout. on ne peut donc espérer qu'elles prennent réellement en compte le besoin local, en proposant une réponse adaptée ciblant au plus proche de la demande dans une vision juste ,bien sur ,afin de ne pas aller dans le sens d' une consommation croissante et en limitant la production de Co2.

RTE a une mission de service public, si cette entreprise est incapable d'effectuer cette mission parce qu'il est incapable de mettre en place une autre architecture du réseau, pour x raisons, par exemple, intérêts privés se juxtaposant sur sa mission, eh bien reprenons la gestion du réseau, (comme pour l'eau) A Grenoble, c'est la municipalité qui gère le réseau.

Retirons lui la mission et créons un service public de l'énergie, indépendant des lobbies, seul véritablement à même d'œuvrer pour le bien commun. Surtout, si on veut stopper l'irraisonnable et la démesure. Qui osera enfin prendre cette nouvelle option : « **remettre en question le paradigme du centralisme énergétique, omniprésent dans les pays industrialisés** » (*Michel Labrousse- avril 2007- Global Chance n°23*) ?

Carole Joly, présidente de l'Association Plateau Survolté, pour la défense de la biodiversité, la défense du cadre de vie des habitants de l'avant-Causse Saint-affricain, contre le projet de transformateur « Sud-Aveyron » destiné à évacuer vers l'Espagne le trop plein de production issue des parcs éoliens installés à proximité, la région étant en surcapacité.

La contribution suivante, portant sur d'autres axes, a été apportée en marge du débat par M. Michel LOUPIAS, de Millau : les organisateurs se sont engagés à annexer cette contribution au présent compte-rendu.

Doléances pour Grand Débat National

(document rédigé par Michel Loupias, 31 rue Abace-Lorraine, 12100-Millau)

Réforme des Institutions :

La Ve République est inadaptée... Un hyper-Président qui décide de tout..., cette verticalité n'est plus acceptée : sa légitimité est devenue contestable car, aux dernières élections présidentielles, les 2 candidats sélectionnés pour le 2e tour représentaient moins de 50% des exprimés du tour précédent ! C'est un choix par défaut, donc une forme de démocratie qui n'est pas saine, d'où une incidence sur l'impopularité du Président constatée au bout d'un an de mandat... **Il faut trouver autre chose...**

Non, il ne faut pas diminuer le nombre de parlementaires... Vu leur charge de travail, il vaut mieux qu'ils soient plus nombreux pour que chaque territoire soit bien représenté, et qu'il n'y ait plus l'absentéisme constaté dans les Assemblées. Leur élection doit se faire avec une forte dose de « Proportionnelle ».

Justice sociale, Fiscalité :

C'est **inadmissible que les écarts**, entre les riches et les plus démunis, **continuent à augmenter. Les dépenses publiques ne doivent pas être réduites**, au contraire... **La fraude fiscale doit être réellement combattue**, car elle représente tant d'argent... L'assiette de la Taxe Foncière, qui ne veut plus rien dire, doit être actualisée...

La fiscalité doit être entièrement revue et simplifiée... **Il ne faut plus qu'il y ait des seuils** de « tout ou rien » : soit on paie, soit pas, soit avantage ou pas, c'est **Non !** Pour être juste, **l'impôt doit être progressif par tranches**, c'est le seul moyen de ne pas créer de discontinuités et de ressentis d'injustice...

créer de discontinuités et de ressentis d'injustice...
Des tranches, comme avant jusqu'en 1986 - cela fonctionnait très bien - . Pourquoi pas **14 tranches de 0 à 65%, tous les 5%...** ? Facile et équitablement lissé, c'est l'ordinateur qui calcule... **Finie la CSG des particuliers, CRDS, ...et autres artifices peu clairs...!** Et, aussi, **un revenu universel pour tous**, fiscalisé lui aussi...

La TVA est à remanier, avec des **taux variables de 0%** pour le « nécessaire », mais pouvant aller **jusqu'à 30% ou plus** pour le superflu, et pourquoi pas par tranches...

Décisions unilatérales, en finir avec les décisions non concertées et mal expliquées, entre autres et juste pour exemple :

- * **les retraites, qui devraient être indexées sur l'inflation**, c'était dans la Loi...
- * **le problème du 80 km/h partout** sur les routes qu'ils appellent « secondaires », dont certaines sont « principales ». C'est vraiment nous prendre pour des citoyens « secondaires » !!! Cette mesure systématique est stupide, on ne nous donne pas les bons chiffres ! Si on procède à une analyse fine, on voit que les résultats sont plus que décevants : en effet, alors que la baisse du nombre de victimes aurait dû au moins atteindre 11,1%, elle a été inférieure à 2 % (en fait 1,7%) ! C'est honteux de ne pas traiter ce problème autrement, avec des contrôles des capacités à la conduite, etc... La Pollution en France tue 15 fois plus que la Route, et les maladies nosocomiales beaucoup plus aussi : qu'on assainisse tout cela avant d'ennuyer les gens... **Etc, etc...**

LE PROGRAMME REPÒSTA :

un programme alternatif réaliste et chiffré face à un scénario lourd et non chiffré

	Région (Repos 2050)	TNE OE (Reposta 2050)
Économies d'énergie d'ici à 2050	-50% par habitant	Accord, sous réserve étude de faisabilité socio-économique
Production d'EnR : <ul style="list-style-type: none"> ▪Éolien terrestre ▪Éolien flottant ▪Photovoltaïque <ul style="list-style-type: none"> ▪Bois-énergie ▪Hydraulique ▪géothermie 	Surtout non pilotables <ul style="list-style-type: none"> 5 fois plus qu'en 2016 Golfe du Lion 12 fois plus qu'en 2016 Développement + 36% Presque rien Quasiment rien 	Privilégier EnR pilotables & compatibles avec environnement Moratoire <i>Accord sous conditions environnementales</i> <i>8 fois plus qu'en 2016, mais sous conditions seulement + 10% (ne pas surexploiter la forêt)</i> <u>Returbinage</u> + micro-hydraulique Développement
Bilan financier jusqu'en 2050	Etat néant Calcul TNE : 1850 €/ménage et /an pendant 32 ans	Calcul : 730 €/ménage et/an pendant 32 ans

